

## Liberté de la presse : le Burundi fait passer des législations inquiétantes

@rib News, 13/02/2014 « En 2013, la situation de la liberté de l'information en Afrique centrale, une zone qui s'étend du littoral atlantique jusqu'à la région des Grands Lacs, continue de se dégrader. Certains pays travaillent activement à durcir leur législation. Le Burundi en est le triste exemple, qui a voté en avril 2013, malgré les protestations de la société civile, une loi portant gravement atteinte à la liberté de la presse, à l'encontre de tous les standards internationaux. Celle-ci prévoit notamment une liste d'immensément longue et vague de sujets risquant de mener leur auteur en prison. La nécessaire proportionnalité des sanctions, le statut des journalistes ou le respect du secret des sources n'y sont pas garantis. Cette loi est d'autant plus inquiétante qu'elle s'inscrit dans un triptyque législatif visant à restreindre la liberté d'association et d'expression politique, confirmant en cela la dérive autoritaire du gouvernement burundais, ce qui ne semble pas étonner outre mesure les chancelleries occidentales. » ; peut-on lire dans l'édition 2014 du « Classement mondial de la liberté de la presse » de Reporters sans frontières publié mercredi, dans lequel le Burundi se situe à la 142<sup>e</sup>me place sur 180. Lire le Rapport